Fréjus
VILLE DE FREJUS

PLAN DU BALISAGE MARITIME

Département du VAR
Commune de FREJUS

PLAN TECHNIQUE
ETE 2021

Débalisage {
/21
/21
/21

PLAN | SITUATION

A 01 COMMUNE

Echelle : 1/2500

D.G.S.T

DIVERS\BALISAGE PLAGES\
DERNIER PLAN ESCLAMANDES-BASE\
balisage 2021.dwg

Date: 27/05/2021

LES ESCLAMANDES
PLAGE
DE
SAINT
AYGULF
PORT DE FREJUS
Zone Blanche
ZONE DE MOUILLAGE DEDIEE
Zone réservée aux naturistes
Chenal réservé aux embarcations de secours
Chenal d'accès au rivage
Chenal Sport
Chenal réservé à l'école de voile et aux embarcations de secours
Zone à rabattre
Fin de zone surveillée
Accès à la zone interdit
CHENAL PORT-FREJUS
Au débalisage des 100 mètres du chenal E11 E15 mettre en place une bouée sphérique D 400 au milieu du chenal
LIMITE DES 300,00 M
Boulevard d'ALGER
Boulevard de la LIBERATION
ZRUB
ZMP
ZIEM
ZIB
PAV
DIGUE
BARGE
SAA
SAB
SAC
SAD
SAE
SAF
SAG
SAH
SAI
SAJ
SAK
SAL
SAM
SAN
SAO
BAA
BAB
BAC
BAD
BAE
BAF
BAG
BAH
BAI
BAJ
BAK
BAL
FPA
FPB
FPC
FPD
FPE
FPF
FPG
FPH
FPI
A
C1
C2
E
F
G
H
I
K
M
N
O
O
N
S
E

CORPS MORTS

2 - Par bouée Ø800
1 - En bas de chaque Chenal côté plage
2 - En bas de chaque Chenal côté mer
2 - En bas de chaque traversière
1 - Toutes les deux bouées (40.00) des traversières
2 - Par bouée Ø400 indépendante
2 - Par bouée pompier

LEGENDE :

Z.M.P. Mouillage limité aux navires conformes aux normes édictées par le décret N.96-611 du 4 Juillet 1996 pour la prévention des rejets en mer

- Zone de décollage P.N.T interdite au public
- Zone de sécurité (Feu d'artifices)
- Zone interdite a la baignade
- Limite de bordure de rivage
- Postes de Secours
- Materiels de plage et Kiosques
- Installations, Club Nautique et Sanitaires
- Limite de Digues et Enrochements
- Ponton, Barge
- Plage Naturiste
- Accès pour personne à mobilité réduite
- Limite de zone de protection
- Limite de balisage renforcé
- Bouée limite de chenal droit
- Bouée limite chenal droit
- Bouée limite de chenal gauche
- Bouée limite chenal gauche
- Bouée limite de zone des 300 mètres
- Bouée limite de zone des 100 mètres

PICTOGRAMMES SPECIFIQUES PREVUS PAR L'ARRETE MINISTERIEL DU 27 MARS 1991 RELATIF AU BALISAGE ET A LA SIGNALISATION DE LA BANDE MARTIME DES 300 METRES.

ACTIVITÉ	AUTORISÉE	INTERDITE
Navigation des embarcations de sport ou de plaisance	SPORT	SPORT
Navigation des bâtiments motorisés		
Navigation des navires à voile		
Pratique de la planche à voile		
Pratique du ski nautique		
Navigation des bâtiments qui ne sont ni motorisés ni à voile		
Baignade		
Navigation des véhicules nautiques à moteur		

Navigation des P.N.T

Fréjus
VILLE DE FREJUS

PLAN DU BALISAGE MARITIME

Département du VAR
Commune de FREJUS

CALANQUES DE SAINT-AYGULF

PLAN TECHNIQUE
ETE 2021

Débalisage le /21

PLAN | SITUATION

A 02 SAINT-AYGULF

Echelle : 1/2500

D.G.S.T

REFERENCES:

DIVERS\BALISAGE PLAGES\
DERNIER PLAN ESCLAMANDES-BASE\
balisage 2021.dwg

Date: 27/05/2021

PICTOGRAMMES SPECIFIQUES PREVUS PAR L'ARRETE MINISTERIEL DU 27 MARS 1991 RELATIF AU BALISAGE ET A LA SIGNALISATION DE LA BANDE MARTIME DES 300 METRES.

ACTIVITÉ	AUTORISÉE	INTERDITE
Navigation des embarcations de sport ou de plaisance	SPORT	SPORT
Navigation des bâtiments motorisés		
Navigation des navires à voile		
Pratique de la planche à voile		
Pratique du ski nautique		
Navigation des bâtiments qui ne sont ni motorisés ni à voile		
Baignade		
Navigation des véhicules nautiques à moteur		

Navigation des P.N.T

CORPS MORTS

2 - Par bouée Ø800
1 - En bas de chaque Chenal côté plage
2 - En bas de chaque Chenal côté mer
2 - En bas de chaque traversière
1 - Toutes les deux boées (40.00) des traversières
2 - Par bouée Ø400 indépendante
2 - Par bouée pompier

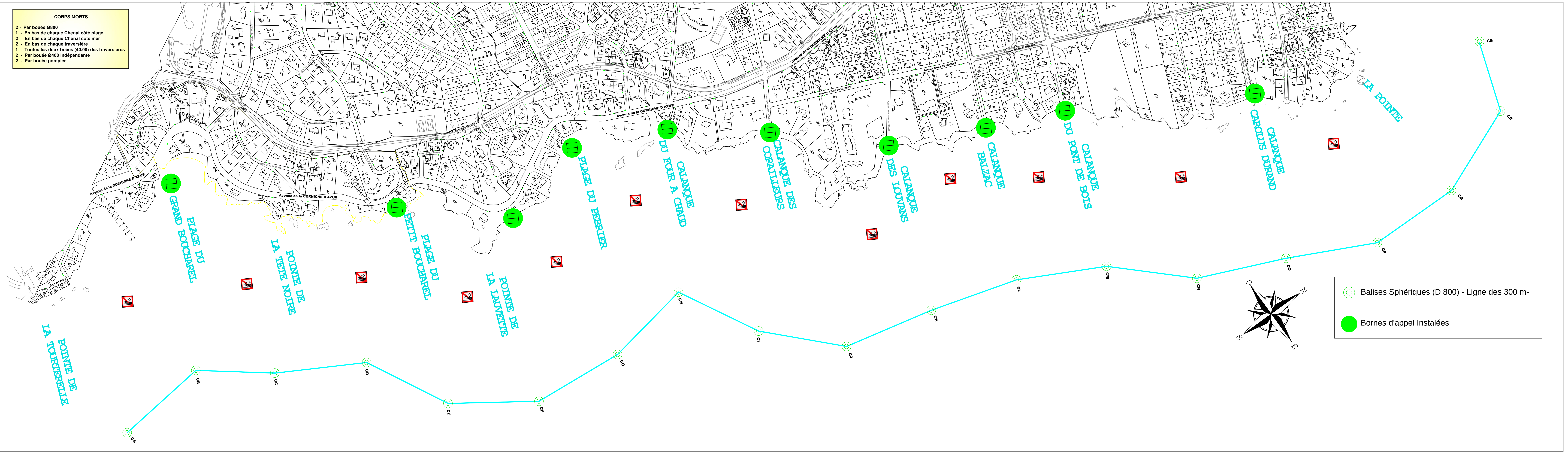
MOUETTES
Avenue de la CORNICHE D AZUR
Avenue Alfred de MUSSET
POINTE DE LA TOURTERELLE
PLAGE DU GRAND BOUCHAREL
POINTE DE LA TETE NOIRE
PLAGE DU PETIT BOUCHAREL
POINTE DE LA LAUVETTE
PLAGE DU PERRIER
CALANQUE DU FOUR A CHAUD
CALANQUE DES CORAILLEURS
CALANQUE DES LOUVANS
CALANQUE BALZAC
CALANQUE DU PONT DE BOIS
CALANQUE CAROLUS DURAND
LA POINTE
CA
CB
CC
CD
CE
CF
CG
CH
CI
CJ
CK
CL
CM
CN
CO
CP
CQ
CR
CS
O
N
S
E

◎ Balises Sphériques (D 800) - Ligne des 300 m-

● Bornes d'appel Instalées